



Laboratoire italien

Politique et société

7 | 2007

Philologie et politique

Lombards et lexicographes

Philologie et politique chez Alessandro Manzoni

Francesco Sberlati

Traducteur : Pérette-Cécile Buffaria



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/136>

DOI : 10.4000/laboratoireitalien.136

ISSN : 2117-4970

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2007

Pagination : 91-121

ISBN : 978-2-84788-124-0

ISSN : 1627-9204

Référence électronique

Francesco Sberlati, « Lombards et lexicographes », *Laboratoire italien* [En ligne], 7 | 2007, mis en ligne le 07 juillet 2011, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/136> ;

DOI : 10.4000/laboratoireitalien.136



Laboratoire italien – Politique et société est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Lombards et lexicographes. Philologie et politique chez Alessandro Manzoni

Francesco Sberlati
Université de Bologne

Langue et nation

La philologie du XIX^e siècle, dans sa recherche de formes authentiques à travers lesquelles se manifestent les traditions populaires, suppose, en dépit de l'obsession pour les instituts folkloriques, la capacité à réfléchir sur les lois intrinsèques et les usages de la langue. Cela passe, à l'occasion, par une indéniable prétention à soumettre la rhétorique à une justice sommaire. L'intérêt de Manzoni pour les faits linguistiques s'explique dans cette optique : dans une approche multidisciplinaire qui garde en mémoire la synthèse kantienne, l'histoire de la langue devient l'instrument efficace d'une bataille politique et assume la mission patriotique qui concourt à la reconstruction de l'identité nationale. En fait, le disciple de Fauriel, l'expert en langues romanes¹, répond au conditionnement de l'éloquence ancienne

-
1. Voir la référence incontournable R. Baum, « Claude Fauriel und die romanische Philologie », *In memoriam F. Diez*, Actes du colloque d'histoire des sciences romanes, Trier, 2-4 octobre 1975, H.-J. Niederehe et H. Haarmann éd., L. Rouday dir., Amsterdam, Benjamins, 1976, p. 275-325. La dette intellectuelle du Manzoni « romantique » à l'égard de Fauriel, plusieurs fois remise en question, a été réaffirmée de manière critique par M. Sansone, *Carte vecchie e nuove sul Manzoni*, Fasano, Schena, 1998, p. 7-47. Sur la présence constante de Fauriel pendant les années d'apprentissage du jeune Manzoni, voir D. De Robertis, « Manzoni tra meditare e sentire », *Carte d'identità*, Milan, Il Saggiatore, 1974, p. 255-314.

par la rhétorique moderne de la spontanéité expressive. Suspendue au-dessus de l'abîme de la création poétique perpétuelle, cette dernière, toutefois, se trouve ici soumise à une utopie rétrospective orientée vers les origines. Telles sont les valeurs à l'aune desquelles Manzoni mesure ses aptitudes d'historien. Le métier technique du philologue et du linguiste lui apparaît ainsi dans tout son pouvoir de focalisation idéologique et l'on peut reconduire à cette sphère le désordre des phénomènes sociaux et politiques : pour ce faire, il s'agit de concevoir justement la force cuisante du passé comme le socle qui confère leur stabilité aux événements. Lecteur indépendant des frères Schlegel, Manzoni revendique une culture gouvernée par l'instance de la démocratie et des Lumières, dans laquelle les mythes héroïques ou sublimes du romantisme cessent d'avoir une finalité de propagande pour acquérir un fondement herméneutique.

Afin de se reconnaître dans toutes les manifestations collectives, la nation a effectivement besoin d'une conscience linguistique largement partagée (« il s'agit de la langue que je vous propose de chercher ensemble »). Si, en Italie, langue signifie rhétorique ou littérature, alors le pessimisme de Manzoni semble bien être justifié : « À la recherche de la langue italienne [...] dans les faits – écrit-il dans le premier chapitre du traité *Della lingua italiana* – nous avons trouvé tout ce qu'il y a de plus différent des véritables effets d'une langue, et de ce fait nous n'y avons pas trouvé de langue. »² Dans les années 1820, le fossé entre les rétrogrades puristes et les exigences de la communication devient de plus en plus infranchissable. À l'école, on continue à enseigner (avec quelques velléités unitaires) le florentin archaïque de Luigi Fornaciari et Basilio Puoti, alors que les lexicographes proches de la Crusca, tels Antonio Cesari et Giuseppe Manuzzi, réitèrent leur rejet formel des néologismes et des emprunts. Manzoni saisit parfaitement l'écart qui se creuse entre la réalité et la norme³. Dans sa lettre à Fauriel datée du 3 novembre 1821 (année qui vit surgir, on le sait, les mouvements politiques piémontais et napolitains), Manzoni fait de la question de la langue une affaire sociolinguistique et politique, en montrant comment la rigueur pédante d'une histoire archaisante n'a plus rien d'esthétique. Avec une sensibilité philologique, et non pas rhétorique, Manzoni appelle de ses vœux un langage accessible à tous, qui dominerait les différences régionales et serait sollicité par les sensations de la vie et de la pensée et non par une littérature tirant sa substance de conventions

2. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, M. Vitale éd., Turin, Utet, 2000, p. 408.

3. Pour une synthèse de ce débat et des diverses positions théoriques, C. Marazzini, « Le teorie », *Storia della lingua italiana*, L. Serianni et P. Trifone éd., vol. I, *I luoghi della codificazione*, Turin, Einaudi, 1993, p. 231-329, notamment p. 304-320. Sur le dictionnaire de la Crusca et le débat entre l'abbé Cesari et Vincenzo Monti, voir V. Della Valle, « La lessicografia », *ibid.*, p. 29-91, notamment p. 67-83.

archaïques et académiques. Et, à n'en pas douter, Fauriel représente aux yeux de Manzoni l'interlocuteur le plus approprié qui soit pour envisager et débattre de la «question de la langue». Ce dernier énonce en effet dans ses travaux la coexistence intime de la langue et de la société, non seulement dans la sphère des langues néo-latines, mais qui plus est pour le serbe et l'illyrien, et ouvre de ce fait un chantier bien délimité à l'attention des chercheurs de l'école romantique. Sur ce point, les arguments de Manzoni vont bien au-delà du paradigme philologique cher aux romantiques. Ne serait-ce qu'en raison de la persistance tenace de l'esprit normatif en vigueur auprès des lettrés de profession, l'Italie a effectivement besoin d'un «système» linguistique univoque, indissociable dans ses éléments constitutifs, et animé du principe dynamique qui est celui de la communication et non de l'inertie ou de la répétition :

Imaginez vous [...] un Italien qui écrit, s'il n'est pas Toscan, dans une langue qu'il n'a presque jamais parlé, et qui (si même il est né dans le pays privilégié) écrit dans une langue qui est parlée par un petit nombre d'habitants de l'Italie, une langue dans laquelle on ne discute pas verbalement de grandes questions, une langue dans laquelle les ouvrages relatifs aux sciences morales sont très rares, et à distance, une langue qui (si l'on en croit ceux qui en parlent davantage) a été corrompue et défigurée justement par les écrivains qui ont traité les matières les plus importantes dans les derniers temps; de sorte que pour les bonnes idées modernes il n'y aurait pas un type général d'expression dans ce qu'on a fait jusqu'à ce jour en Italie. Il manque complètement à ce pauvre écrivain ce sentiment pour ainsi dire de communion avec son lecteur, cette certitude de manier un instrument également connu de tous les deux. Qu'il se demande si la phrase qu'il vient d'écrire est italienne; comment pourra-t-il faire une réponse assurée à une question qui n'est pas précise? Car, que signifie *italien* dans ce sens? selon quelques-uns ce qui est consigné dans la Crusca, selon quelques autres ce qui est compris dans toute l'Italie, ou par les classes cultivées: la plus part n'applique à ce môt aucune idée déterminée. Je vous exprime ici d'une manière bien vague et bien incomplète un sentiment réel et pénible [...]. Dans la rigueur farouche et pédantesque de nos *puristi* il y a, à mon avis, un sentiment général fort raisonnable; c'est le besoin d'une certaine fixité, d'une langue convenue entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent: je crois seulement qu'ils ont tort de croire que toute une langue est dans la Crusca et dans les écrivains classiques, et que, quand elle y serait, ils auraient encor tort de prétendre qu'on l'y cherchât, qu'on l'apprit, qu'on s'en servit: car il est absolument impossible que des souvenirs d'une lecture il résulte une connaissance sûre, vaste, applicable à chaque instant de tout le matériel d'une langue.⁴

4. *Carteggio Alessandro Manzoni – Claude Fauriel*, I. Botta éd., Milan, Centro nazionale di studi manzoniani, 2000, p. 311-312.

Pour ce qui est du langage notamment, Manzoni reprend en partie et de manière raisonnée la théorie de Humboldt («une langue convenue entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent») et, du même coup, élabore de manière totalement autonome un contexte de communication au sein duquel les ressources opérationnelles de la langue constituent un instrument des rapports sociaux («un instrument également connu»). Le constat initial («Il manque complètement à ce pauvre écrivain ce sentiment pour ainsi dire de communion avec son lecteur.») permet à Manzoni de réfléchir aux variétés régionales de l'italien qui se substituent pleinement à la langue littéraire («toscan») dans les communications quotidiennes. Et c'est précisément à travers l'équilibre instable rendu possible par la Crusca («une certaine fixité») qu'un certain type de langue se concrétise, objet culturel, et non point objet de communication et d'échanges. En concomitance avec ces éléments historiques, l'histoire de la langue se dissocie alors de la politique de la nation pour se cantonner à des limites littéraires. De ce fait, dans le contexte strictement politique, eu égard à la primauté nette de l'idée unitaire, la substance d'une langue d'«usage» (terme cher à Manzoni, comme on le verra) se présente comme un problème préalable qui requiert une solution rapide et passe par la recherche d'une structure plus solide et d'une physionomie distincte⁵. C'est sur ce point que la leçon de Fauriel est véritablement décisive. Les travaux de Fauriel sur la poésie provençale en Italie et sur l'origine de l'épopée n'ignorent pas la *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* de Mme de Staël. Ces recherches indiquent à Manzoni le chemin qu'il convient de suivre dans la reconnaissance d'une langue que l'on peut saisir dans la réalité; s'il est sans doute loisible de trouver des normes fiables dans la tradition grammaticale et rhétorique pour cette langue, elle doit avant tout être configurée dans la sphère empirique de la communication.

Dans la réflexion linguistique de Manzoni, les canons romantiques sont amplifiés, au point de se confondre avec un programme philosophique et même avec le programme littéraire qui en découle, à grand renfort d'expressions qui semblent être tirées telles quelles de Ginguené⁶. Cette même rhétorique, récurrente dans les manifestes romantiques, à

5. Au sujet du lien étroit qui unit la question linguistique et la question sociale dans l'Italie unitaire du Risorgimento, voir C. Marazzini, *La lingua come strumento sociale. Il dibattito linguistico in Italia da Manzoni al neocapitalismo*, Casale Monferrato, Marietti, 1977. Au sujet du «nationalisme» des propositions linguistiques de Manzoni, voir M. S. Sapegno, «*Italia*», «*Italiani*», *Letteratura italiana*, A. Asor Rosa dir., t. 5, *Le Questioni*, Turin, Einaudi, 1986, p. 169-221, en particulier p. 180-187.

6. Sur cet important critique, voir les essais recueillis dans *Ginguené (1748-1816) idéologue et médiateur*, Actes du colloque international, Rennes, 2-4 avril 1994, É. Guitton éd., Rennes, Presses universitaires, 1995.

commencer par celui que Borsieri rédige pour le tout premier numéro du *Conciliatore*⁷, s'affirme dans une propagande qui rend à la collectivité la responsabilité de la langue afin d'arracher l'intellectuel à l'isolement auquel le condamne l'esthétique classique⁸. Manzoni est attentif aux suggestions des « fragments » publiés par Friedrich Schlegel dans l'*Athenaeum* tout autant qu'à la *Geschichte der neuen Poesie* de Friedrich Bouwewerk et, de surcroît, il est plein d'admiration pour Schiller traduit par Fauriel⁹. Le jeune Manzoni accepte la mission patriotique sans céder aux tentations prophétiques mais en l'intégrant plutôt à une conception « sentimentale » de la littérature, consciente et réfléchie, capable d'exhorter l'histoire selon les souhaits formulés par Foscolo lui-même depuis la chaire de l'université de Pavie. L'écrivain engagé¹⁰ exige pour son public une pédagogie aux antipodes des préceptes de l'Arcadie sans pourtant renoncer à la mise en garde déclamatoire chère au mélodrame du XVIII^e siècle (et il suffit de penser à certains passages du *Conte di Carmagnola*) ni même à l'œuvre d'évangélisation de l'exilé (caractéristique des expériences de Mazzini à Londres et de Berchet à Paris ou à Bruxelles). Le Manzoni « français »¹¹ semble à certains égards être un exilé au sein même de sa patrie, au point que rien ne lui est plus étranger que le mythe du *genius loci*. Cependant, le sentiment qui est le sien d'appartenir à la famille des *idéologues* concourt à engendrer en lui – tout comme pour Ludovico Di Breme – un rationalisme à nouveaux frais, au contenu civil et politique, visant à limiter les raffinements oligarchiques excessifs qui épuisèrent Foscolo lui-même.

De son appartenance aux caractères des traditions populaires, le philologue tire sa force et sa motivation pour donner l'idée de ce qu'est la langue pour la nation moderne. Il n'en va pas ainsi pour Manzoni qui opte, en revanche, pour des contenus davantage cohérents avec les exigences de la morale plutôt qu'avec une dimension affective. Néanmoins, il ne manque pas de saisir lui aussi dans les traditions linguistiques secondaires

7. Voir les textes suivants : *I manifesti romantici del 1816 e gli scritti principali del Conciliatore sul Romanticismo* (1951), C. Calcaterra éd., Turin, Utet, 1970 ; *Il gruppo del Conciliatore e la cultura italiana dell'Ottocento. Testi e documenti della polemica romantica*, G. Faso et M. Welber éd., Milan, CELUC, 1971.

8. A. Battistini et E. Raimondi, « Retoriche e poetiche dominanti », *Letteratura italiana, op. cit.*, t. 3, vol. 1, *Le forme del testo. Teoria e poesia*, Turin, Einaudi, 1984, p. 187-203.

9. M. Espagne, « Claude Fauriel en quête d'une méthode, ou l'idéologie à l'écoute de l'Allemagne », *Romantisme*, XXI, 1991, p. 7-18. Au sujet de l'influence exercée par Fauriel sur les intellectuels italiens de son époque, voir A.-M. Galpin, *Fauriel in Italy*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1962.

10. *Ndt* : en français dans le texte.

11. C. Dionisotti, « Manzoni fra Italia e Francia », *Forme e vicende. Per Giovanni Pozzi*, O. Besomi, G. Gianella, A. Martini et G. Pedrojetta éd., Padoue, Antenore, 1988, p. 497-513 ; M. Sansone, *Manzoni francese. 1805-1810 : dall'Illuminismo al Romanticismo*, Rome-Bari, Laterza, 1993.

le fondement d'un prototype anthropologique dans lequel se dessine la faculté spécifique à l'inspiration spontanée, qui ne saurait correspondre, d'après lui, à la fantaisie naïve selon Goethe, mais bien plutôt aux usages expressifs qu'une communauté d'individus déduit de sa propre histoire. Avant d'achever la révision linguistique de son roman qui dura vingt ans («l'eterno lavoro»), et avant d'être intimement persuadé de la supériorité du florentin du Mercato Vecchio, Manzoni, encore sous l'emprise des idées de Fauriel, considérait les dialectes d'un point de vue privilégié, celui du «Lombard» désireux d'apprendre le «toscan» et comprenant les niveaux dialectaux comme autant d'éléments de l'inventivité verbale et folklorique. «Ogni lingua, ogni dialetto – déclarait-il dans sa deuxième introduction à *Fermo e Lucia* (1821-23) – ha segni particolari, e ancor più frasi che esprimono o accennano un giudizio o pongono la questione in un modo particolare. La moltitudine di questi vocaboli e di queste frasi particolari dà ad ogni dialetto un carattere, un colore suo proprio.»¹² Ce n'est qu'après l'édition de 1827 de son roman que le programme de Manzoni s'attache à évoquer les thématiques relatives au débat civique, et cela en partie dans le sillage des problématiques énoncées alors par Francesco Algarotti dans son essai nettement marqué par les échos de Fontenelle, *Sopra la necessità di scrivere nella propria lingua*. Au demeurant, en Italie, les paradigmes indispensables à la transmission des nouvelles idées ont toujours été entravés par la tradition universitaire, alors qu'en Europe la capacité créatrice trouvait un soutien rationnel auprès des institutions de l'État. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si l'on trouve dans maintes pages du traité *Della lingua italiana* une reprise prudente de la terminologie du XVIII^e siècle, voire de la terminologie de Vico, pour étayer des argumentations logiques et philosophiques. Celles-ci visent à démontrer que le langage codifié de la grammaire parvient à reproduire verbalement sous sa forme la plus élevée les divers éléments constitutifs de l'esprit humain, afin de faire coïncider la suprématie des idées avec les mots :

È intento universale e necessario del linguaggio il significare le cose che la mente concepisce. [...] E perciò il linguaggio, oltre i mezzi di significar le cose, considerate solamente nella loro essenza, ha anche de' mezzi per significare, ne' diversi casi, i modi e le relazioni che la mente contempra nelle cose nominate. Il complesso di questi mezzi è ciò che si chiama regole grammaticali. [...] Che ci siano, in questa e quella lingua, delle regole grammaticali di mera convenzione, e perciò mutabili ad arbitrio d'una nova convenzione; non c'è, credo, chi lo neghi. Ma è insieme un'opinione ricevuta da molti, e si può dir prevalente, che ci siano alcune regole grammaticali indipendenti

12. A. Manzoni, *Fermo e Lucia*, S. Nigro éd., Milan, Mondadori, 2002, p. 13-14.

da ogni convenzione arbitraria, inerenti al linguaggio medesimo, e quindi comuni, per necessità, a tutte le lingue.¹³

Le troisième chapitre du livre *Della lingua italiana* est précisément remarquable par son haut degré d'élaboration philosophique plus encore que philologique («È una lingua che vogliamo? principiam dal vedere cosa sia una lingua.»¹⁴). L'enquête sur les «cose necessarie a formare il vero concetto dell'essenza delle lingue»¹⁵, outre qu'elle permet une évaluation directe du patrimoine dialectal de l'Italie, représente aux yeux de Manzoni une occasion opportune pour l'élargissement du champ d'investigation vers des horizons, hélas!, négligés par les études humanistes précédentes. Et même, «trattandosi della lingua che deve servire a un'intera nazione»¹⁶, il convient de valoriser sa fonction politique et civique afin de dépasser tout esprit de clocher, et de la rendre ainsi supérieure à toute variété régionale. Sans se départir de sa modestie coutumière, mais cédant à quelque penchant polémique, Manzoni écrit dans le deuxième brouillon de la lettre qu'il adresse à Tommaseo : «essendo che i dialetti [...] non sono né ponno essere tutti insieme una lingua, e nessuno di loro è voluto né vuole esser la lingua; essendo che, a volere una lingua unica in un paese dove i parlari son molti, dico una lingua reale, riconoscibile, verificabile, consentanea, bisognerebbe, o formarne una, o dire a un di questi parlari: tu sei la lingua.»¹⁷ Il est donc bien difficile de codifier ce qui ne saurait l'être par sa nature même. La souplesse aléatoire des dialectes contredit le langage rigide des poétiques littéraires. Il n'en demeure pas moins que l'élargissement de cette problématique (qui évolue d'une pertinence strictement littéraire jusqu'à l'intégration de questions politiques et nationales) nécessite des outils autrement différents de ceux dont dispose la rhétorique consacrée par la tradition. Au moment même où la langue a maille à partir avec la société, la littérature tire sa substance de contenus civils, et se mue à son tour en une mission évangélique et éducative dont l'enjeu se focalise sur l'unité nationale.

13. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, op. cit., p. 442 et 441. Pour avoir une idée générale et solidement étayée des intérêts de Manzoni sur la langue, voir l'ouvrage collectif *Manzoni, «l'eterno lavoro»*, Actes du colloque international sur les problèmes de la langue et du dialecte dans l'œuvre et les études de Manzoni, Milan, Casa del Manzoni, 1987, qui est fondamental pour les questions abordées ici. Par ailleurs, les études suivantes restent essentielles : M. Vitale, *La lingua di Alessandro Manzoni* (1986), Milan, Cisalpino, 1992; et G. Nencioni, *La lingua di Manzoni. Avviamento alle prose manzoniane*, Bologne, Il Mulino, 1993, notamment p. 227-369.

14. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, op. cit., p. 414.

15. *Ibid.*, p. 439.

16. *Ibid.*, p. 407.

17. *Ibid.*, p. 172.

La preuve sociolinguistique qui confirme la validité théorique du système accorde et, ce n'est point là un hasard, une place centrale à la comparaison avec la France : « In Francia, l'uso dei dialetti è scarsissimo: la lingua che serve alle scritture è adoperata pure nei discorsi da una grandissima parte della popolazione a segno che v'ha un gran numero d'uomini che non saprebbero parlare alcun dialetto. »¹⁸ Au sein de l'opposition qualitative entre langue et dialecte, c'est à ce dernier que revient – comme l'indiquent Destutt De Tracy et von Humboldt¹⁹ – la primauté génétique, car l'importance accordée aux idiomes littéraires est, en fait, une superstructure plus tardive. Cette structure s'est imposée comme modèle externe de normes et de paramètres stylistiques adoptés comme s'ils étaient naturels, mais qui sont en fait conventionnels et dictés par les comportements d'usage. Néanmoins, même si on néglige le culte d'un modèle, la réalité italienne apparaît autrement plus controversée que la réalité française, car l'univocité philologique ne coïncide pas avec l'unicité de la nation. Ce n'est donc pas un hasard si, justement dans sa lettre à Niccolò Tommaseo, Manzoni, lecteur circonspect et libre d'August von Schlegel et de Herder, définit le sens précis du rapport mimétique qui lie langue et dialecte. Ce rapport est d'autant plus difficile à codifier qu'il est conforme en tout point à un matériau varié :

Volendo contrapporre il toscano agli altri dialetti d'Italia, non occorre venire al merito dell'eleganza né altro; basta dire, bisogna dire che questi altri dialetti d'Italia non possono, dove e in quanto differiscono dal toscano, venire in competenza col toscano [...] perché non hanno quello di cui si tratta, quello che si chiede: una espressione. Ne hanno molte, e le più, note ad un solo di loro; ma, con molte espressioni per una idea sola si fanno, si hanno delle lingue, non la lingua, non una lingua; che, per me, non volendo cavillar sulle parole, son pronto a chiamare anche lingue i dialetti d'Italia, purché si dica che son più d'una e che, per conseguenza, non sono quella sola che si vuole e s'ha da volere.²⁰

Et comme la philologie se réalise à travers l'historicisation de ce qui appartient au passé, « a volere avere una lingua per l'Italia »²¹ il convient en

18. *Ibid.*, p. 85.

19. E. Raimondi, « *La violenza del nuovo: Wilhelm von Humboldt e la critica letteraria* », *Scienza e letteratura*, Turin, Einaudi, 1978, p. 85-224. Sur les corollaires philosophiques de la pensée linguistique des idéologues, on pourra consulter L. Formigari, *L'esperienza e il segno. La filosofia del linguaggio tra Illuminismo e Restaurazione*, Rome, Editori Riuniti, 1990. En outre, voir aussi L. Renzi, *La politica linguistica della Rivoluzione francese. Studio sulle origini e la natura del giacobinismo linguistico*, Naples, Liguori, 1981.

20. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, *op. cit.*, p. 158.

21. *Ibid.*, p. 159.

premier lieu de maîtriser la connaissance de la vie linguistique complète de la nation et de posséder ses multiples expressions, parfois antagonistes plutôt que convergentes : « se in un tale bisogno, si vuol pur cercare che aiuto possan dare i dialetti d'Italia, in quanto differiscono dal toscano, si vede tosto che tutti non ne possono dare nessuno [...], perché nessuno di questi dialetti pretende d'esser la lingua come nessuno è disposto a riconoscer per lingua nessun altro. »²²

On remarque donc là une certaine divergence avec les positions adoptées par les romantiques du *Conciliatore*, qui manifestaient quelque admiration pour la variété des dialectes, bien loin de la pitié dont Manzoni fait preuve à l'occasion. La spécificité nettement marquée des idiomes populaires ne pouvait certes pas laisser indifférent un esprit « sismondien » tel celui de Pietro Borsieri²³, qui n'hésitait pas à affirmer sa conviction selon laquelle « per diffondere più facilmente una certa coltura nel volgo, è opportuno consiglio il giovarsi di quel dialetto che si parla ed intende ». Par ailleurs, il mettait en garde à l'orée de ses *Avventure letterarie*, « i dialetti, del pari che le lingue, sono immagine fedelissima delle abitudini, dei costumi, delle idee e delle passioni predominanti nei popoli che li parlano ». Il s'agit d'une manière radicalement différente d'affronter le problème en dépit des analogies de lectures suscitées par la fresque linguistique de l'Italie du début du XIX^e siècle. Il n'est que de songer au demeurant au souci méthodologique de Borsieri qui aurait trouvé les faveurs du Fauriel critique de Dante et de la période néo-latine :

Poiché dunque in Italia v'è tanta dissimiglianza fra l'una e l'altra gente, che il piemontese e il napoletano paiono due diverse generazioni d'uomini; e giacciono fra questi due estremi molti altri popoli con infinite gradazioni di somiglianza e di differenza, io stimo che un acuto osservatore potrebbe dai vari dialetti scritti d'Italia desumere una verissima storia delle parziali costumanze ed indoli italiane; presentarci comparativamente la somma totale delle idee, dei pregiudizi, e delle passioni popolari; ed insegnarci a conoscere noi stessi più profondamente ch'ora non ci conosciamo.²⁴

22. *Ibid.*, p. 158-159.

23. Sur la personnalité intellectuelle et les intérêts de ce personnage, voir W. Spaggiari, « Pietro Borsieri tra Illuminismo e Romanticismo », *Romanische Forschungen*, LXXXVII, 1975, p. 639-671, qui est, de fait, l'étude la plus récente et la plus documentée. Sur la collaboration de Borsieri au *Conciliatore*, on consultera L. Derla, *Letteratura e politica tra la Restaurazione e l'Unità*, Milan, Vita e Pensiero, 1977, p. 165-197.

24. P. Borsieri, *Avventure letterarie di un giorno o consigli di un galantuomo a vari scrittori, Avventure letterarie di un giorno e altri scritti editi ed inediti*, G. Alessandrini et C. Muscetta éd., Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1967, p. 33-34, d'où sont aussi extraites les citations qui précèdent dans ce texte. Une nouvelle édition des *Avventure letterarie di un giorno* a été réalisée par W. Spaggiari, Modène, Mucchi, 1986; elle est accompagnée d'une excellente introduction historique, critique et bibliographique.

L'italien interrégional de Borsieri s'oppose toutefois à l'italien supra-régional de Manzoni. La nécessité d'une langue commune restait cependant primordiale pour Borsieri lui aussi lorsque dans l'*Introduzione alla «Biblioteca italiana»*, peu avant de se lancer dans l'aventure malheureuse du *Conciliatore*, il déplorait : «Non sappiamo ancora se noi scriviamo una lingua toscana od italiana, e comincia oramai a scorrere il settimo secolo da che possediamo una letteratura senza che la gran quistione della lingua sia per anco ben definita.»²⁵ Voici donc pourquoi avec Manzoni, et après la leçon de Cesarotti, la philologie devient une mise en garde générale à la nation qui éprouve certes la nécessité d'une langue unitaire qu'il convient de rechercher en évitant les modulations esthétiques dont les romantiques allemands ont affublé le folklore. Il convient de ne pas oublier qu'avec Manzoni on se trouve en présence d'un chercheur qui s'est formé à l'école des Allemands et des Français. Or, l'adhésion du philologue à la «collectivité» potentielle de la nation passe nécessairement par l'assimilation de ses habitudes linguistiques et celle-ci s'obtient en s'efforçant de viser la maîtrise de l'«uso» coutumier, qui est, à bien des égards, un facteur de cohésion du peuple. Le romancier affirme donc dans *Della lingua italiana* qu'il serait erroné d'attribuer

l'Uso alla moltitudine, e l'Analogia ai letterati; come se questi fossero fuori dell'Uso; e come se le lingue, che certamente furono prima de' letterati, non avessero potuto, fino all'apparir di costoro, avere dell'analogie: altra supposizione assurda per sé, e smentita, se ne facesse bisogno, dal fatto vivo di tante lingue, che non hanno, né letterati, né lettere, nemmeno quelle dell'alfabeto; e non mancano di forme grammaticali, anzi ne hanno anche di molto complicate, e artifiziose.²⁶

La comparaison récurrente avec la France²⁷ («Prendo volentieri esempi dalla Francia, perché in quel paese la lingua non è in litigio; e ciò perché ci regnano nella pratica i principi che cerchiamo d'espore.»²⁸) suppose une conception mécaniciste de l'usage qui n'est pas un système de cohérence interne mais une simple somme d'additions lexicales et syntagmatiques :

25. P. Borsieri, «Introduzione alla "Biblioteca italiana"», *Avventure letterarie*, op. cit., p. 131. L'élan novateur des journaux est aussi perceptible sur le plan linguistique : à ce sujet, il convient de se reporter aux relevés statistiques d'A. Masini, «La lingua dei giornali dell'Ottocento», *Storia della lingua italiana*, op. cit., vol. 2, *Scritto e parlato*, Turin, Einaudi, 1994, p. 635-665.

26. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, op. cit., p. 462.

27. M. Picone, *Il mito della Francia in Manzoni*, Rome, Bulzoni, 1974.

28. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, op. cit., p. 421-422.

Ora dove esiste, come in Francia, un Uso di lingua unanimemente seguito e conosciuto, si decide presto e facilmente, con un giudizio di fatto e moralmente concorde, se un vocabolo sia o non sia necessario. Una infinità di persone, alle quali un tal vocabolo è nuovo, esamina se nell'Uso già ricevuto ve ne abbia un equivalente. Quando che no, il vocabolo è ripetuto universalmente: oggi nuovo e soltanto intelligibile, all'indomani fa parte dell'Uso, il quale ne resta arricchito, ma non alterato sensibilmente.²⁹

On retrouve les remarques déjà énoncées dans la lettre à Fauriel du 3 novembre 1821 citée ci-dessus. La comparaison avec la France constitue une étape intermédiaire dans le processus d'élaboration d'une langue italienne : il s'agit d'une comparaison qui est politique avant d'être culturelle. L'évolution de la langue d'oïl avait depuis des siècles déjà effacé les caractéristiques locales rendant les formations hybrides impossibles et vaines. Cela se développa au profit d'une abondante variété d'expressions (« modi »), largement utilisables dans la conversation courante tout comme dans la langue littéraire. Le modèle français démontre donc que la victoire de la langue unitaire en Italie ne sera possible qu'au prix de l'éradication de l'usage des multiples traditions locales et en faisant table rase des résidus dialectaux encore trop contingents et liés à des coutumes profondément assimilées par les locuteurs. Or, Manzoni mesurait parfaitement un tel risque comme il le reconnaissait au demeurant dans l'« Introduzione rifatta da ultimo » pour son *Fermo e Lucia* :

Quando l'uomo che parla abitualmente un dialetto si pone a scrivere in una lingua, il dialetto di cui egli s'è servito nelle occasioni più attive della vita, per l'espressione più immediata e spontanea dei suoi sentimenti, gli si affaccia da tutte le parti, s'attacca alle sue idee, se ne impadronisce, anzi talvolta gli somministra le idee in una formola; gli cola dalla penna e se egli non ha fatto uno studio particolare della lingua, farà il fondo del suo scritto. [...] Questa irruzione inevitabile di ciascun dialetto negli scritti generalmente parlando, ha quindi contribuito grandemente a dare agli scritti d'ogni parte d'Italia un carattere speciale: carattere così distinto che un uomo il quale abbia un po' frugato nelle opere buone e triste dei varii tempi della letteratura italiana, potrà dal solo stile d'un'opera argomentar quasi sempre non solo il secolo ma la patria dello scrittore.³⁰

Plus tard, lorsqu'il discutera avec Tommaseo des manières de « cercar la lingua », Manzoni n'aura aucune honte à rappeler au célèbre linguiste les obstacles surmontés dans l'apprentissage du toscan, car un effort considérable est nécessaire pour « scrivere dopo aver espresso vivamente interamente

29. *Ibid.*, p. 86.

30. A. Manzoni, *Fermo e Lucia*, *op. cit.*, p. 14.

il proprio pensiero ciarlando nel proprio vernacolo [...], perché il vernacolo si sa tutto e si sa bene; della lingua se ne sa una parte, e d'una parte di questa parte [...] non s'è sicuri»³¹. Pour quelqu'un qui, à l'instar de Manzoni, se méfie instinctivement de ce qui est arbitraire et non homogène, s'identifier à une langue plutôt qu'à une autre constitue une opération mentale qui n'est en rien anodine. En 1823, après le constat d'échec de la première expérience romanesque et alors qu'il est à la recherche de formes expressives plus adéquates aux besoins sociaux de la nouvelle littérature, Manzoni prend conscience de la situation de prisonniers qui est celle des locuteurs d'une nation fragmentée en une multiplicité d'idiomes. Et il laisse alors sourdre pour la première fois ses doutes pénibles quant au choix susceptible de l'affranchir d'un dialecte par trop provincial : «È ben certo che v'ha molte lingue particolari a diverse parti d'Italia [...]. Io per me, ne conosco una, nella quale ardirei promettermi di parlare [...]: e questa lingua, senza vantarmi, è la milanese. Ve n'ha un'altra in Italia, incomparabilmente più bella, più ricca di questa, e di tutte le altre, [...] ed è, come ognun sa, la toscana.»³² À l'inverse, le français apporte la preuve que l'exigence suprarégionale est nécessaire tout comme l'effort qui vise à communiquer plus amplement. Et ce afin que l'on favorise, en Italie aussi, l'élaboration d'une langue commune susceptible d'évoluer dans les mains de ceux qui l'utilisent, et qui porte les marques des variations temporelles et culturelles («Le lingue, e le più colte principalmente, hanno ricevuto, a poco a poco, e nel corso di secoli, un accrescimento tanto considerabile e importante.»³³). Bref, il s'agit d'une langue apte à exprimer la connaissance concrète des notions les plus variées qui soient, techniques et pratiques. Au sujet de la «pauvreté de la langue italienne», Manzoni expose ainsi à Fauriel les circonstances qui font surgir ses difficultés d'écrivain («Je pense avec vous que bien écrire un roman en italien est une des choses plus difficiles.»), et déplore le fait que l'Italie ne puisse pas compter sur une normalisation linguistique analogue à celle dont dispose de manière uniforme le territoire national français :

Lorsqu'un Français cherche à rendre ces idées de son mieux, voyez quelle abondance et quelle variété de *modi* il trouve dans cette langue qu'il a toujours parlé, dans cette langue qui se fait depuis si longtemps et tous les jours dans tant de livres, dans tant de conversations, dans tant de débats de tous les genres. Avec cela, il a une règle pour le choix de ses expressions, et cette règle il la trouve dans ses souvenirs, dans ses habitudes qui lui donnent un sentiment presque sûr de la conformité de son style à l'esprit générale

31. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, op. cit., p. 165.

32. A. Manzoni, *Fermo e Lucia*, op. cit., p. 19.

33. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, op. cit., p. 476.

de sa langue; il n'a pas de dictionnaire à consulter pour savoir si un môt choquera ou s'il passera : il se demande si c'est français ou non, et il est à-peu-près sûr de sa réponse. Cette richesse de tours et cette habitude à les employer lui donne encore le moyen d'en inventer à son usage avec une certaine assurance [...] et il peut marquer presque avec précision la limite entre la hardiesse et l'extravagance.³⁴

D'une manière différente mais tout aussi informée, Borsieri avait posé dans les *Avventure letterarie*, le problème de l'inadéquation de la langue, prétendument illustre, aux exigences du savoir moderne d'un point de vue non pas philologique mais pédagogique. Borsieri pointait ainsi du doigt les carences culturelles dont l'Italie souffrait par rapport à ses voisins européens plus avancés :

S'io dimando chi scriva fra noi un corso di letteratura italiana, simile a quello di La Harpe o di Marmontel per la francese; s'io dimando chi commenti i classici come l'Heine, o scriva ora la storia come Herder, Heeren, Müller e Sismondi; s'io dimando quali sieno le nostre opere filosofiche da contrapporsi a quelle di Tracy o di Prévost, avrò probabilmente il rammarico di rimanermi senza risposta.³⁵

Pour Borsieri, tout comme pour Manzoni, le rajeunissement intellectuel de l'Italie va de pair avec l'identification de la langue nationale. Les convictions de Borsieri tout comme celles de Berchet et de Di Breme ne correspondent pas tant à un enthousiasme sans partage pour les théories romantiques qu'à une idée de progrès social qui ne peut faire abstraction de l'évolution des outils et des vecteurs d'expression, c'est-à-dire de la recherche d'un modèle de langue d'usage encore défaillant sur les plans quotidiens et populaires. Le creuset associatif de l'identité nationale passe donc par la « questione oziosa » de la langue que l'on ne saurait entendre telle une pure et simple institution académique. Il s'agit bien plutôt d'un ensemble de conventions et d'usages mentaux qui occupent ensemble l'espace neutre d'une identité perdue. « È egli ragionevole il credere, – se demande Manzoni sans le premier chapitre Della lingua italiana – lo sperare che, coi mezzi opportuni, con un lavoro concorde, e col tempo, la lingua italiana arrivi a esser veramente universale in Italia, diventi comune a ogni classe di persone, in ogni parte d'Italia? »³⁶ Mais, pour atteindre l'association libre d'éléments égaux au sein d'une sphère idéale gouvernée par des lois équitables, il convient de suivre une « strada » éminemment tortueuse, suivant

34. *Carteggio*, *op. cit.*, p. 310-311.

35. P. Borsieri, *Avventure letterarie*, *op. cit.* p. 107.

36. A. Manzoni, *Scritti linguistici*, *op. cit.*, p. 412.

la transition de la rhétorique des figures de style à la langue des mots et des salons aux campagnes :

Quando voi, che volete pure delle scole, e le volete in ogni parte d'Italia, e le volete per i figli degli artigiani e de' contadini, come per quelli de' benestanti, abbiate pensato al come avere, per l'uso di quelle scole, un vocabolario italiano che insegnì a dire in una maniera sola ciò che tutti gli artigiani, e ciò che tutti i contadini d'Italia dicono in cento maniere, non so se arriverete a far che tutti gli artigiani e i contadini d'Italia intendano l'italiano e lo parlino; so che si sarà per quella strada [...]. Quando le colte persone di tutta Italia possiedano in comune questa lingua intera, a segno di poterla adoprare abitualmente, esclusivamente, uniformemente, parlando, come scrivendo, non so fino a che segno essa potrà, anche per questa strada, propagarsi via via alle men colte, alle più incolte; so che sarebbe assurdo e contro ogni esperienza il dire che non si propagherà punto.³⁷

On saisit dans ces lignes de Manzoni l'écho des aspirations pédagogiques auxquelles le *Conciliatore* avait prêté sa voix. L'éducation et l'émancipation des classes subalternes avaient constitué l'un des axes de la bataille livrée par les feuilles bleues à leurs débuts³⁸. L'intention avait été clairement énoncée par le jeune et courageux Borsieri dans le *Programma del Conciliatore* qui était apparu en guise de manifeste du groupe romantique italien sur le premier numéro de la revue :

Già tempo, il vero sapere era proprietà riservata ad alcuni pochi che di tanto in tanto ne facevano parte ai meno dotti di loro. Più spesso la minuziosa erudizione e la grave pedanteria occupavano il campo della vera filologia, della critica filosofica, della schietta ed elegante letteratura. I dotti e i letterati di professione sparsi ne' chiostrì e ne' licei applaudivano fra di loro alle opere dei loro colleghi o le biasimavano; ed al Pubblico non curante ne giungeva appena una debole voce. Insomma non v'era, trent'anni addietro, in Italia, tale e tanto numero di letterati giudiziosi, che bastassero a costituire

37. *Ibid.*, p. 412-413.

38. M. Scotti e V. Marucci, « Romanticismo europeo e Romanticismo italiano », *Storia della letteratura italiana*, E. Malato dir., t. 7, *Il primo Ottocento*, Rome, Salerno Editrice, 1998, p. 483-604, notamment p. 527-536 (pour l'activité du *Conciliatore*) et p. 548-572 (pour Borsieri et Berchet). Sur le travail remarquable de rajeunissement de la culture italienne - et milanaise surtout - effectué par le *Conciliatore*, voir L. Derla, *Letteratura e politica*, *op. cit.*, p. 129-164 (notamment pour les idées économiques et sociales promues par la revue); G. Ricuperati, « Periodici eruditi, riviste e giornali di varia umanità dalle origini a metà Ottocento », in *Letteratura italiana*, *op. cit.*, t. 1, *Il letterato e le istituzioni*, Turin, Einaudi, 1982, p. 921-943, notamment p. 935-943. Le contexte historique est précisément retracé par A. Galante Garrone, « I giornali della Restaurazione 1815-1847 », *Storia della stampa italiana*, V. Castronovo et N. Tranfaglia dir., vol. 2, *La stampa italiana del Risorgimento*, Bari, Laterza, 1979, p. 3-246, avec une riche bibliographie.

un pubblico giudicante, indépendamment des opinions de scuola, ou de celles divulguées par les septes letterarie et des accademie.³⁹

Lorsqu'il écrit à son ami Fauriel le 17 octobre 1820, Manzoni n'hésite pas à dire son estime pour la revue romantique : le « Conciliateur, affirme-t-il sur un ton péremptoire, est indispensable pour avoir une idée complète de la question romantique en Italie. »⁴⁰ Cette lettre est particulièrement importante tant elle fait mention de nombreux thèmes et intérêts chers à Manzoni. Elle témoigne clairement de la communauté de pensée de l'auteur avec les rédacteurs du *Conciliatore*. Pour Manzoni aussi, le dépassement du classicisme à la manière de la Crusca se dessine comme un processus d'unification essentiellement linéaire fondé sur l'intégration de modèles illustres avec une ouverture corollaire sur des domaines non littéraires. Ces domaines sont entendus comme les vecteurs d'énergies et d'élan expressifs jusque-là étouffés et comprimés par les schémas de la rhétorique. La dignité complémentaire de la langue par rapport à la politique trouve par ailleurs un contrepoint dans la mise en discussion des Académies artificielles des pédants, inaptes au renouvellement. À l'inverse, le choix d'un registre idiomatique précis concourt aux ajustements pensés en fonction de la langue unitaire. Pour une telle langue, la contribution du locuteur individuel représente une dilatation du patrimoine lexical, une source d'enrichissement et non une proposition excentrique hors de propos, pourvu que l'on réduise à néant la prolifération dialectale : « L'Uso – insiste encore une fois Manzoni dans le chapitre quatrième Della lingua italiana – in fatto di lingue, non produce nulla; accetta o non accetta; e, quand'abbia accettato, mantiene o abbandona: il produrre novi segni è opera d'individui. »⁴¹

Après la saison esthétisante et aristocratique issue de Winckelmann et du *Laocoon* de Lessing, les pages de Manzoni, habilement pensées, proposent à nouveaux frais dans un contexte inédit les paramètres désormais étayés de la recherche historique et du roman populaire, et ce afin de prouver le saut qualitatif de la nouvelle génération à l'œuvre en plein climat romantique, dans les années 1810-1820. Les voix sorties des rangs des « carbonari maçons » adoptés par le groupe du *Conciliatore* ne s'inscrivent pas en faux pour énoncer le diagnostic des vellétés et des besoins de la nation.

39. P. Borsieri, « Il programma del "Conciliatore" », *Avventure letterarie, op. cit.*, p. 150.

40. *Carteggio, op. cit.*, p. 263. Voir I. Botta, « Manzoni a Fauriel : l'indication des articles littéraires du Conciliateur », *Studi di filologia italiana*, XLIX, 1991, p. 203-249. Sur un plan plus général, les rapports entretenus par Manzoni avec le *Conciliatore* sont examinés par P. Mauri, « La Lombardia », *Letteratura italiana. Storia e geografia*, A. Asor Rosa dir., t. 3, vol. 2, *L'età moderna*, Turin, Einaudi, 1988, p. 875-933, notamment p. 910-927.

41. A. Manzoni, *Scritti linguistici, op. cit.*, p. 460.

C'est bien plutôt le vif sentiment d'une curiosité sociologique démesurée qui insuffle un nouvel élan au jargon désormais sclérosé et qui s'arroge le droit de posséder la *vérité* historique et le primat de la perfection formelle à travers le prisme inquiet de l'actualité. Dans l'inflation de l'emphase idéologique ostentatoire, le changement du message induit une modification de la figure du destinataire. Le désenchantement à l'égard de la rhétorique est cependant plus apparent que réel, car la nécessité de séduire le lecteur afin qu'il consomme l'œuvre écrite remet nécessairement en jeu les expédients de l'éloquence la plus avertie dictés par le souci de persuader et de susciter la curiosité. En Italie, la production romantique n'augmente pas les connaissances littéraires du public. Le cas échéant, la croissance culturelle de la nation, entendue comme discipline liée à l'art de la parole, dépend une fois encore de l'usage libre mais rassurant d'une tradition pétrie de verbosité et tout entière projetée vers une amplification de l'*imitatio* à la manière d'un histrion. Et, à ce stade, Manzoni reprend à son compte les prémisses du Risorgimento dans les va-et-vient réciproques de la politique à la littérature et il insiste sur l'urgence qu'il y a à définir une langue d'enthousiasmes philologiques et dépourvue d'idolâtries rhétoriques : « La lingua italiana cerca il sistema come ella possa esser buona. »⁴² Cette langue doit se baser sur un *système* qui ne se résume pas à « un tesoro di natie italiane eleganze di lingua »⁴³, comme il le dit dans sa célèbre lettre à Antonio Cesari, mais qui sache saisir dans sa globalité une époque nouvelle, parfois lourde de potentialités révolutionnaires, laissant leur place aux débats purement intellectuels tout comme à la vitalité de l'empirisme moderne.

Une science de l'histoire

Par sa méthode philologique qui met en garde contre l'impressionnisme de certains débats aventureux de l'école romantique, Manzoni élimine, grâce à l'observation historique affinée par son bagage propre fait d'analyses et de comparaisons, les vieilles prérogatives de l'érudition pour imposer en leur lieu et place une nouvelle responsabilité documentaire. Toujours cohérent avec la rigueur des idéologues⁴⁴, à commencer par Destutt de

42. *Ibid.*, p. 186.

43. *Ibid.*, p. 135.

44. G. Gusdorf, *La conscience révolutionnaire, les Idéologues*, Lausanne, Payot, 1978 ; S. Moravia, *Il pensiero degli Idéologues*, Florence, La Nuova Italia, 1974. Quoique datées, les études suivantes sont encore utiles : C. De Lollis, *A. Manzoni e gli storici liberali francesi della Restaurazione*, Bari, Laterza, 1926 (rééd. Milan-Naples, Ricciardi, 1968) ; E. Gabbuti, *Il Manzoni e gli Ideologi francesi*, Florence, Sansoni, 1936 ; B. Boldrini, *La formazione del pensiero etico-storico del Manzoni*, Florence, Sansoni, 1954. Voir aussi É. Caillet, *La tradition littéraire des Idéologues*, Philadelphie, American Philosophical Society, 1943.

Tracy, le jeune élève de Fauriel s'aventure dans le domaine piégé des études médiévales et met en application ses compétences philologiques, historiques et linguistiques acquises lors de son séjour parisien.

Le refus draconien du conformisme néoclassique qui n'épargna pas même le génie critique de Foscolo contribua à aiguïser dans l'esprit de Manzoni les outils les plus adéquats à l'enquête historiographique qui accordait une importance toujours croissante aux institutions juridiques et à l'administration de la justice. La revalorisation de la dimension populaire perd de ce fait la légère connotation pittoresque que le *Volksgeist* de Herder tend à lui conférer. Enclin à désirer plutôt une histoire sociale véritablement axée sur l'étude des classes subalternes, Manzoni, qui au demeurant préfère Vico et Giannone à Muratori, s'engage à perfectionner sa quête en fonction des exigences du nouveau siècle. Il n'a pas délaissé les idées laïques et progressistes des Lumières, mais sa vocation romantique prend progressivement le dessus alors que l'histoire des siècles sombres prend la forme d'un drame politique collectif.

Après la lecture des œuvres de Simonde de Sismondi – qu'on ne peut négliger même si elles s'avèrent pour partie réfutables –, il est aisé pour Manzoni de repérer un filon de recherche, qu'il va développer ensuite sous des formes narratives avec son *Fermo e Lucia*. Dans *Fermo e Lucia*, le détenteur du pouvoir ne représente pas la « nazione » dans son ensemble, mais juste celui qui gouverne, comme dirait Foscolo, pour enseigner la politique aux fortes têtes qui à leur tour commandent la plèbe. Le *Discorso sur alcuni punti della storia longobardica in Italia* (1822) expose aussi sur le plan structurel des rectifications documentaires aux accents de commentaire didactique qui n'a pas de justification dans le système romantique car il suppose une conception anti-esthétique de l'histoire. L'argumentaire de Sismondi affecte Manzoni non pas tant sur le plan religieux que sur le plan de la méthode qui s'efforce en vain de suivre une idéologie républicaine sans équivalent dans les sources historiques. À l'issue des vicissitudes du *Conciliatore*⁴⁵, et au début des années 1820 déjà, le programme

45. L'histoire documentée des vicissitudes militantes de la revue *Conciliatore* est proposée par C. Spellanzon, « I primi anni della restaurazione austriaca in Lombardia e il movimento politico e culturale a Milano », *Storia di Milano*, vol. 14, *Sotto l'Austria (1815-1859)*, Milan, Fondazione Treccani degli Alfieri, 1960, p. 3-71, notamment p. 48-66. Les innovations de la revue de Borsieri et Pellico ont fait l'objet d'un récent colloque, *Idee e figure del Conciliatore*, Actes du colloque, Gargnano del Garda, 25-27 septembre 2003, G. Barbarisi et A. Cadioli dir., Milan, Cisalpino (Quaderni di Acme), 2004. Pour les aspects pédagogiques de la revue et sur le rapport aux autorités, voir l'étude de G. Ricuperati, « I giornalisti italiani fra poteri e cultura dalle origini all'Unità », *Storia d'Italia. Annali*, t. 4, *Intellettuuali e potere*, C. Vivanti dir., Turin, Einaudi, 1981, p. 1085-1132, notamment p. 1110-1116 et 1124-1129. Sur la mise en relation du *Conciliatore* avec l'expérience « éclairée » de *Il Caffè*, voir M. Cerruti,

de Berchet et de Borsieri commençait à paraître velléitaire et par trop nostalgique de mythologies féodales pour pouvoir attribuer avec pertinence un statut analytique et scientifique à la discipline de l'histoire comparée. Le caractère dialectique des choix de Manzoni est souligné par la polémique à distance avec le calviniste Sismondi, dont l'*Histoire* continuait à engager l'historiographie vers la dimension politique, mais en outre par le débat constant avec Fauriel, auquel Manzoni écrit avec une constance assidue pour le tenir sans cesse informé de l'évolution de ses recherches et recevoir en retour son aval et son approbation⁴⁶.

L'idée d'un essai historico-juridique sur la condition des Latins sous la domination lombarde prend forme à la fin de l'année 1820 dès le retour du séjour parisien. Les objectifs du *Discorso sur alcuni punti della storia longobardica in Italia* sont énoncés de manière synthétique dans la première section du deuxième livre :

Accennare alcuni rilevanti soggetti di ricerche filosofiche nella storia del medio evo; mostrare che di questi soggetti, altri non sono stati presi in considerazione finora; che su di altri sono state date e comunemente ricevute opinioni non fondate; indicare insomma quanto importi questa storia, e quanto ancora ella ci manchi; ed eccitare così qualche amico del vero a farne uno studio severo.⁴⁷

La visée exposée de manière progressive consiste donc à reconstruire dans les détails « un'epoca oscura e importante », à travers une analyse serrée, d'ordre historique et comparatif des « leggi, simboli, monumenti, etimologie, riti religiosi, formole di giurisprudenza »⁴⁸. L'intention du *Discorso* est donc de combler une grave lacune dans l'histoire médiévale et de ramener au grand jour une documentation souvent injustement négligée :

I cronisti del medio evo raccontano per lo più i soli avvenimenti massimi e più apparenti, e danno la storia del solo popolo conquistatore, talvolta dei soli re di quel popolo. Delle sue relazioni con gli indigeni, dello stato di questi, essi non parlano quasi mai di proposito [...]. Fra tutte poi le memorie del medio evo, le più distinte per laconismo, per omissioni su tutto ciò che riguarda la popolazione conquistata, sono forse quelle che ci rimangono della dominazione longobardica in Italia.⁴⁹

«Dalla fine dell'antico regime alla Restaurazione», *Letteratura italiana, op. cit.*, t. 1, *Il letterato e le istituzioni*, p. 391-432, notamment p. 422-432.

46. Voir I. Botta, «Introduzione», *Carteggio, op. cit.*, p. XLV-XCL.

47. A. Manzoni, «Discorso sur alcuni punti della storia longobardica in Italia», *Saggi storici e politici*, F. Ghisalberti éd., Milan, Mondadori, 1963, p. 182.

48. *Ibid.*, p. 209.

49. *Ibid.*, p. 194-195.

On comprend aussi le vœu adressé aux historiens professionnels afin qu'ils s'affranchissent au plus vite de l'horizon municipal et qu'ils se persuadent du bien fondé de la nouvelle méthode systématique. Elle représente l'instrument adéquat pour saisir avec acribie l'effet majeur de la décadence des grandes institutions impériales, à savoir la pluralité des dominations qui culmine avec la hiérarchie des fiefs et des vassaux :

Pigli adunque qualche acuto ed insistente ingegno l'impresa di trovare la storia patria di quei secoli; ne esami con nuove e più vaste e più lontane intenzioni le memorie; esplori nelle cronache, nelle leggi, nelle lettere, nelle carte dei privati, che ci rimangono, i segni di vita della popolazione italiana. I pochi scrittori di quei tempi e dei tempi vicini non hanno voluto nè potuto distinguere in ciò che passava sotto i loro occhi, i punti più essenziali storici, quello che importava d'esser trasmesso alla posterità; notarono alcuni fatti; ma le istituzioni e i costumi, ma lo stato generale delle nazioni, ciò che per noi sarebbe il più nuovo, il più curioso a sapersi, era per essi la cosa più naturale, la più semplice, quella che meno portava il prezzo di essere raccontata.⁵⁰

La domination de la région qui engendra l'immense échafaudage impérial se résuma-t-elle à l'occupation, la spoliation, la confiscation? Manzoni serait enclin à le croire. D'après lui, l'occupation lombarde en Italie était essentiellement une opération militaire, et non pas juridique ni politique. Elle correspond à un bouleversement violent du contexte institutionnel préexistant, dénué de tout lien avec la latinité. Manzoni se demande :

Quale era nei due secoli della dominazione longobardica lo stato politico della massa degli Italiani, superiori certamente e d'assai in numero alla nazione conquistatrice? Erano essi, come dice il Maffei, in vera servitù? Ma in qual grado? Avevano una rappresentanza qualunque, un mezzo di comunicazione come popolo suddito col popolo signore? o coi principali di esso? o coi re? Eravi alcuna istituzione a tutela della vita e delle proprietà degli indigeni? e quale? quali i limiti e le regole della loro soggezione ai vincitori?⁵¹

La précision terminologique même (« Nel seguito di questo discorso si adopereranno indifferentemente i nomi d'Italiani, di Romani, ed anche di Latini per significare gli indigeni della parte d'Italia posseduta dai Longobardi. »⁵²) exprime par les trois mentions équivalentes une volonté

50. *Ibid.*, p. 207.

51. *Ibid.*, p. 206.

52. *Ibid.*, p. 195 note b). En réalité, historiquement, ces trois termes se réfèrent à des composantes ethniques distinctes par leurs origines et différentes pour ce qui est des droits juridiques et des devoirs fiscaux et militaires.

ferme de reconstruction nationale qui insiste sur la solidité d'un système social qui perdure grâce à ses bases administratives et juridiques. L'affirmation du sentiment unitaire ne pourra donc se réaliser pleinement si l'on continue à cautionner des expressions historiques inexactes. Le premier lieu commun dont il convient de se départir est la solidarité latino-barbare défendue par la majorité des historiens mais qui n'a jamais réellement existé. Dans le quatrième livre du *Discorso*, le ton devient ouvertement polémique et l'argumentaire rejette avec véhémence de semblables absurdités :

Non molto dopo il principio del secolo scorso, alcuni scrittori portarono dei barbari invasori dell'impero romano un giudizio assai più favorevole di quello invalso nella opinione comune: e i Longobardi in ispecie ebbero non solo apologisti, ma penegiristi celebri. Il sentimento di questi fu poi quasi generalmente seguito dagli scrittori posteriori, e divenne una specie di moda.⁵³

Une lecture plus approfondie de la documentation démontre, en revanche, exactement le contraire : « ma negli atti pubblici, ma nella storia dei Longobardi, la popolazione italiana è talmente dissimulata, inavvertita, abolita per così dire, che le ricerche spesse volte non conducono ad altro che a nuovi problemi. »⁵⁴ Il conviendrait, sans doute, de ramener les accents patriotiques du *Discorso* à un désir de connaissance dont l'enjeu est l'obtention d'une forme nouvelle ancrée dans la modernité et en même temps soucieuse d'approfondir les raisons du changement historique. Dans sa lettre à Claude Fauriel, datée du 17 octobre 1820, Manzoni explique d'une manière toute différente de celle de l'historiographie traditionnelle les raisons qui l'induisent à réfléchir sur la présence lombarde en Italie. Et il part du constat de son *confrère* Augustin Thierry, qu'il admire, selon lequel la question de l'affirmation politique et juridique d'une population pourvue de détenteurs de biens était nécessairement liée à la variabilité du comportement des hordes barbares face à la perspective de la primauté sociale. Il s'agit d'une page importante et lourde de conséquences et de projets, reprise et refondue par la suite dans le *Discorso*, et qui mérite d'être relue avec attention :

En cherchant de tout côté des notices et des observations sur cette époque, j'ai vu, ou crû voir qu'elle n'a nullement été comprise par ceux qui en ont parlé. Quant aux chroniqueurs contemporains vous savez qu'ils ne sont ordinairement que des narrateurs très arides, et qu'ils sont tous bien loin d'avoir

53. *Ibid.*, p. 225.

54. *Ibid.*, p. 215.

déviné quelles seraient les choses de leur temps sur les quelles la posterité aurait le plus de curiosité. Les érudits des temps postérieurs à la renaissance des lettres tout en ramassant beaucoup de faits, et faisant des inductions quelquefois ingénieuses et difficiles sur quelque coutume et sur les mœurs du Moyen Âge n'ont jamais vu ce qu'il y avait d'important et de vrai dans les institutions, et dans le caractère de cette époque. Pour les historiens que nous appelons philosophes, c'est bien pis, puisqu'ils y ont vu ce qui n'y était pas. Ainsi pour ne vous rappeler leur manière de voir que sur un seul point, je trouve que depuis Machiavel jusqu'à Denina et après, tous s'accordent à régarder les Lombards comme des Italiens, et ce là par l'excellente raison que leur établissement en Italie a duré plus de deux siècle [*sic!*]. Les Turcs à ce compte doivent être bien Grecs. Vous voyez qu'en partant de cette supposition ils ont dû juger de travers les faits, les lois, les personnes, tout. Pour tacher de me faire l'idée la plus complète que possible de ce point d'histoire, je me suis enfoncé dans les chroniques de la collection *Rerum Italicarum*, et même je hante quelques uns des dix-neuf gros complices de M.^r Thyerri [*sic!*], qui me sont indispensables non seulement pour les rapports immédiats de l'histoire de Charlemagne avec celle des Lombards, mais aussi pour attraper quelques indications sur les établissements des conquérans barbares qui tous se ressemblent fort.⁵⁵

Le jeune Thierry, que Manzoni a connu à Paris lors de son séjour en 1819-1820, représente à ses yeux le champion de la recherche documentaire et philologique, pour une large part destinée à la découverte de l'histoire sociale qui ouvrait de nouvelles enquêtes fascinantes. Manzoni lui-même, dès son retour à Brusuglio, se plonge dans la lecture de l'immense compilation de Muratori pour y déceler une documentation souvent ignorée ou mal comprise afin de lui restituer l'autorité qui lui revient. La pénétration des armées lombardes en Italie et la réaction des Francs sont des problèmes trop complexes pour être abandonnés à une vision de l'histoire vétuste et mal informée. Le retour à la lecture directe des documents originaux (il suffit de penser au manuscrit anonyme retrouvé dont il est fait état au début du roman) constitue pour Manzoni une étape initiale que l'historien moderne ne saurait éluder. Par la volonté ostensible qui est la sienne de corriger certains malentendus, Manzoni vise à restaurer un ensemble de sources à la disposition du microscope du philologue, afin de conférer à la nation italienne la possibilité de défendre sa composante autochtone résiduelle et de distinguer au besoin les strates germaniques qui se sont superposées au fil des siècles, sans pourtant refouler les éléments ethniques déjà profondément assimilés. Le témoignage offert par Sainte-Beuve dans ses *Portraits*, près d'un quart de siècle plus tard, est instructif

55. Carteggio, *op. cit.*, p. 267-268.

quant à l'influence explicite exercée par Thierry dans l'attribution d'un plus large domaine à la recherche historique grâce au simple renouvellement de la méthodologie philologique :

Après son retour de Paris à Milan, dans les derniers mois de 1820, [...] il se mit à étudier en historien, en digne émule des hommes qu'il venait de visiter, tout ce qu'il put trouver dans les chroniques sur les circonstances de la domination et de l'état des Lombards en Italie; il ne lit pas superficiellement et à la légère [...] : non, il aborda le fond même, il s'enfonça dans la collection *Rerum Italicarum* de Muratori; il hanta même, comme il le disait en souriant, *quelques-uns des dix-neuf complices* de M. Thierry [...]. Les rapports immédiats de l'histoire de Charlemagne avec celle des Lombards ne l'intéressaient pas uniquement; il cherchait à se bien fixer sur les conditions générales de l'établissement de tous les conquérants barbares, sur les différences en particulier qu'il pouvait y avoir entre les habitudes des Franks et celles des Lombards mêmes [...] Au sortir de ces études préliminaires, Manzoni aurait été en mesure, à volonté, d'entreprendre une histoire des Lombards comme auraient pu le faire Augustin Thierry et Fauriel [...]. Ce qui impatientait Manzoni par-dessus tout, ce qui l'impatientait pas moins que son *confrère* Thierry (il lui donnait ce nom), c'étaient les formules vagues, lâches, vulgaires, à l'aide desquelles les historiens modernes avaient recouvert et comme étouffé des questions qu'ils n'apercevaient pas.⁵⁶

Certes, l'Italie du début du XIX^e siècle ne pouvait compter, à la différence de la France, sur les chercheurs sortis de l'École des chartes (fondée en 1821) ni sur les érudits de la Société de l'histoire de France (fondée en 1835), ni même se prévaloir d'une revue telle que la *Revue des études historiques*, publiée à partir de 1834. Des esprits tels que celui du paléographe Natalis de Wailly ou de l'archiviste Jules Michelet n'auraient pas pu se former ni travailler dans l'Italie de l'époque, encore victime pour une large part de la rhétorique néo-classique. Cependant une œuvre telle que l'*Histoire de France* offre maintes analogies avec le *Discorso* de Manzoni, à commencer par la partialité délibérée et assumée. On comprend dès lors les exhortations de Manzoni à la nouvelle génération d'historiens pour qu'ils se livrent à un juste examen des vieux préjugés et des lieux communs hérités de la tradition :

v'è pure un'arte di sorprendere con certezza le rivelazioni più importanti sfuggite allo scrittore che non aveva intenzione di darne una notizia, di estendere con induzioni fondate alcune poche cognizioni positive. Quest'arte, nella quale alcuni stranieri fanno da qualche tempo studj più diligenti, e di

56. Ch.-A. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, cité par l'éditeur, A. Manzoni, *Discorso*, *op. cit.*, p. 721-722.

cui lasciano a quando a quando monumenti degni di grande osservazione, quest'arte, se non m'inganno, è ai nostri giorni poco esercitata fra noi.⁵⁷

On perçoit dans ces propos l'écho des affirmations proférées par Borsieri dans un article largement diffusé, paru dans le n° 78 du *Conciliatore*, en mai 1819, *Analisi del pregiudizio secondo le idee del signor Sismondi* : « Noi crediamo ciò che abbiamo appreso dagli altri, sappiamo ciò che riconosciamo da noi stessi. Ogni credenza è pregiudizio sino a che il dubbio filosofico sui punti di essa, e l'esame che deve succedervi, la cangino in giudizio. » Il s'agit certes d'une « opération lente, difficile, pénosa »⁵⁸ mais nécessaire et mise en pratique par le jeune Manzoni avec une stratégie de révision implacable afin de substituer au « pregiudizio » spéculatif le « giudizio » philologique. Lorsqu'il s'efforce de remettre en ordre et de vérifier, en fonction des lois de l'histoire, la chronologie établie par Muratori, Manzoni ne limite pas son enquête à la hiérarchie politique et militaire. Il s'astreint à se concentrer sur le sort de la population d'origine latine :

gl'indigeni d'Italia sotto i Longobardi conservavano meno importanza, ritenevano meno la forma di un popolo, che i Gallo-romani sotto i Franchi. Certo è, che lo stabilimento d'una nazione sovrana ed armata in Italia creò fra questa e i primi abitatori (poichè non furono tutti scannati) dei nuovi e molteplici rapporti : e questi erano regolati, come che fosse, dai vincitori soli.⁵⁹

Le projet qu'il formait avec le *Discorso* n'était pas exempt de risques. En effet, la restauration du Moyen Âge barbare italien risquait d'être un prétexte intellectuel à la rédaction d'un essai dont l'essentiel ne réside pas dans le résultat de la recherche mais dans le processus de jugement, de « giudizio ». Il ne s'agissait pas en effet d'exalter l'épopée germanique ni d'établir – comme dans l'*Adelchi* – un lien entre la mystique des héros et la participation chorale de la multitude. Il convenait plutôt d'interroger l'esprit et la solidarité des vainqueurs devenus vaincus en succombant à l'entreprise universaliste carolingienne. Le flou documentaire n'avait pas empêché Vico de saisir, grâce à sa philosophie pragmatique, le questionnement des « nazioni », mais il avait été en quelque sorte contraint à faire déboucher sa doctrine politologique sur un nihilisme tragique, au point qu'un philosophe tel que Fichte en appréciait la mélancolie nostalgique. Le monde « romano » renversé par les barbares est la métaphore de la providence divine qui est parfois dépourvue de paradoxe.

57. *Ibid.*, p. 207.

58. P. Borsieri, « Analisi del pregiudizio secondo le idee del signor Sismondi », *Avventure letterarie, op. cit.*, p. 196.

59. A. Manzoni, *Discorso, op. cit.*, p. 219-220.

Certes, Manzoni trouvait dans les quatre tomes de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* d'Augustin Thierry une technique historiographique dont il pouvait largement s'inspirer et dont la précision terminologique, tout comme la clarté de l'exposé, renonçait aux accents du tribun jadis élève de Saint-Simon. Le potentiel politique accru du *Discorso* dépend cependant de l'étude des textes de base de Muratori, dans lesquels, on l'a dit, l'érudition livresque comporte une mise en garde patriotique. Eu égard aux formes de la réception de la société du XVIII^e, le public milanais du début du XIX^e siècle⁶⁰ (en tant qu'il est l'interlocuteur idéal et sans cesse actif dans l'horizon d'attente de Manzoni) pouvait certes accueillir la proposition d'un historien romantique lombard amoureux du *Volksgeist*. Mais ce même public ne pouvait recevoir un exemple aussi sophistiqué d'histoire des institutions juridiques, lisible dans la seule optique à laquelle Sismondi et Fauriel avaient redonné ses lettres de noblesse et sa substance⁶¹. Comme l'historien de Genève l'avait indiqué dans l'*Histoire des républiques italiennes*, un code d'interprétation devenait nécessaire pour penser à nouveaux frais l'outil philologique dans sa fonction ethnographique et dans sa vocation à être partie prenante du patrimoine démotique dont la valeur ne saurait se limiter à être simplement linguistique ou « poétique ». L'influence des études sociologiques de Thierry et de Saint-Simon transparait dans certaines problématiques de Manzoni, et notamment dans le *De la réorganisation de la société européenne* de 1814 pour ses aspects prophétiques, surtout là où l'analyse des traditions juridiques manifeste la sympathie responsable de l'auteur pour le sort des multitudes. Dans la détermination des nouvelles valeurs, la science philologique devient un art concret au service des masses qui en tirent bénéfice en termes de jouissance d'une énergie intellectuelle apte à éclairer leur identité de manière apologétique. Le grand creuset social suscité par l'invasion lombarde en Italie attire l'attention de Manzoni précisément en raison des troubles engendrés dans la configuration de l'élément ethnique. Si a posteriori cette pratique de Manzoni apparaît peu fiable, il est vrai que la génération « romantique » à laquelle il a le sentiment d'appartenir tourne le dos à la discipline pédante et servile entamant par là la polémique avec les impératifs formels et provinciaux d'une « rhétorique » valable pour toutes

60. Voir M. Berengo, *Intellettuali e librai nella Milano della Restaurazione*, Turin, Einaudi, 1980. Plus récemment et avec de nouvelles informations sur ce même thème, G. Albergoni, *I mestieri delle lettere tra istituzioni e mercato. Vivere e scrivere a Milano nella prima metà dell'Ottocento*, Milan, Franco Angeli, 2006.

61. Sur la redéfinition des critères littéraires par les chercheurs français, on consultera F. Venturi, « *L'Italia fuori d'Italia* », *Storia d'Italia*, R. Romano et C. Vivanti dir., t. 3, *Dal primo Settecento all'Unità*, Turin, Einaudi, 1973, p. 987-1481, notamment p. 1173-1186 et 1206-1212 (aussi pour Michelet).

les occasions. C'est sur cette voie d'un réalisme philologique intrépide que le jeune Manzoni forge les concepts fondamentaux de sa réflexion. Ces concepts seront repris dans *Fermo e Lucia* pour qualifier un contexte historique de manière narrative et le caractériser par d'amples digressions qui semblent être des essais d'histoire économique et sociale autonomes. Et ce n'est pas un hasard si le projet global du *Discorso* s'élabore dans l'ombre de la première et timide rédaction du roman – condamnée par Fauriel (et pour d'autres raisons par Visconti) pour son imbrication excessive entre l'histoire et la littérature.

Alors que Manzoni se consacre à des questions qui envisagent l'historiographie dans une perspective sociologique sous les auspices de Thierry et de Sismondi lui-même, resurgit le problème théorique qui consiste à trouver une philosophie politique capable de persuader les masses et d'en accroître l'influence sur les intellectuels. C'est à nouveau la question méthodologique qui stimule les idées, propose les solutions et affronte avec le pragmatisme de la philologie les formes authentiques qui permettent l'affirmation de la sensibilité collective. Au demeurant, Fauriel lui aussi avait l'ambition, parallèlement à une propagande philoromane fervente et extrovertie, de convaincre en exaltant les liens entre *Volksgeist* et activisme éthico-social grâce à une poésie néo-latine autosuffisante, essentiellement gallo-romane, dépouillée et vécue, mais autonome à l'égard de l'ancienne rhétorique. De même, la conquête d'une indépendance culturelle absolue implique pour le jeune Manzoni plongé dans la documentation médiévale une prise de distance par rapport à la leçon provinciale de Muratori, érudit jouissant d'un charisme indéniable mais incapable de rivaliser avec la pression d'un peuple qui vit encore avec des images mythiques (pour le dire en termes nietzschéens). Telles sont donc les prémisses intellectuelles qui, selon Manzoni, donnent raison à Thierry. Dans le livre cinq de son *Discorso*, alors qu'il s'attelle à préciser sa réflexion sur la providence (« utilità universale »), Manzoni saisit dans l'histoire la forme d'enquête par excellence, qui est d'une fulgurance épistémologique prête à se prévaloir de la philologie pour s'interroger sur l'idéologie interne au pouvoir :

Non è da dissimulare, che la predilezione di molti per la causa dei Longobardi è fondata sur un pensiero di utilità universale, e sur un sentimento di quell'amore di patria che si diffonde sul passato e nell'avvenire, e fa trovare negli eventi compiuti ed immutabili, negli eventi futuri e lontani, dei quali non sappiamo altro di certo se non che noi non ne saremo testimonj, un interesse non della stessa vivacità ma dello stesso genere di quello che si trova negli eventi contemporanei. Dal Machiavelli in poi, molti storici (nè certo quelli che hanno men grido di pensatori) hanno detto, o fatto intendere che la conquista del territorio romano per parte dei Longobardi sarebbe

stata vantaggiosa a tutti gl'abitatori d'Italia, rendendola forte e rispettata, per l'unione e per l'estensione del territorio. Ma questa opinione è sempre fondata sul supposto che i Longobardi vivessero in una comune concittadinanza con gli Italiani i quali abitavano il territorio da essi posseduto; che offrissero una comune concittadinanza a quelli dei territorj, che avrebbero invasi; che volessero estendere un governo, non un possesso: ora questo è un supposto, sul quale, come spero di aver provato, non è da stabilire nessun ragionamento.⁶²

Il convient en outre de souligner un autre aspect spécifique de la réflexion de Manzoni sur la domination lombarde en Italie : pour la première fois, en dépit des recherches approfondies menées par Giannone et Muratori, l'interférence « *barbarica* » dans les vicissitudes politiques de la péninsule est perçue comme la révélation du vide du pouvoir et de la faiblesse inhérente aux terres conquises. Il ne s'agit donc pas d'une pure et simple prévarication par les armes des *bellatores* germaniques vis-à-vis des *cives* latins, mais de la compensation nécessaire d'une carence structurelle du droit à l'autodétermination des peuples par le biais d'initiatives belliqueuses. L'histoire médiévale qu'il tire de livres quelque peu datés devient alors pour le jeune Manzoni du *Discorso* le domaine de recherche privilégié sur lequel se mesurer aux romantiques allemands. L'intuition qui consiste à soumettre à l'analyse les institutions juridiques ne saurait s'expliquer sans les suggestions prodiguées par les amis de Condorcet, mais celles-ci ne suffisent pas à motiver une telle acuité d'observation. Il faut revenir à la *Scienza nuova* de Vico pour retrouver un regard « positif » analogue envers la grande tradition du barreau, dans laquelle le tribunal devient une sorte de théâtre emblématique de l'histoire. La hiérarchie des mesures juridiques introduites par les envahisseurs dans les terres de l'Empire, qui fit du droit l'une de ses forces principales, manifeste la parfaite lisibilité de ces vicissitudes. Il ne s'agit pas tant là de la crispation de l'antagonisme manichéen entre le bien et le mal que des caractéristiques distinctives des dominateurs, propulsés dans la sphère épique et héroïque à travers l'apologue de la pureté originelle, encline à la violence et aux armes mais dépourvue de tout artifice patricien. Il ne s'agit pas non plus d'un diagnostic sans préjugé, pourvu que l'on considère le *pathos* dont est empreint la société médiévale, élitaire mais vertueuse, guerrière et antagoniste.

Les *faerae*, grâce auxquelles le roi Alboïn avait structuré l'organisation tribale de son peuple (comme l'indique Paolo Diacono), confèrent une cohésion militaire aux familles et servent en outre à asseoir une législation plus évoluée qui s'inspire de manière approximative des vieilles circonscriptions

62. A. Manzoni, *Discorso*, *op. cit.*, p. 244.

municipales romaines. Alors que la société de la fin du VIII^e siècle se transforme radicalement et que l'installation carolingienne s'achève, les troupes des Arhimans sont paradoxalement reconnues comme l'expression d'une vie héroïque perçue dans sa plénitude au moment même où elle disparaît. L'occupation des Francs apparaît donc aux yeux de Manzoni comme un élément pour expliciter la providence à laquelle l'histoire humaine se subordonne.

Exception faite du «carattere singolare di Carlomagno», la substitution de la *gens* carolingienne par la *gens* lombarde n'aurait entraîné aucune conséquence remarquable pour les populations latines soumises. Manzoni explique dans le livre six de son *Discorso* qu'il est vrai, en effet, que «gli ordini dei Franchi e quelli dei Longobardi [...] avevano tra loro pochissime differenze, e queste non essenziali»⁶³. Mais la providence avait entrevu en Charlemagne l'homme qui allait redonner à l'Italie sa dignité bafouée par les envahisseurs germaniques. Seul «un uomo del carattere di Carlomagno», continue Manzoni sur un ton presque épictétique et hagiographique, «investito d'un potere primario e [...] risoluto a far prevalere la sua volontà», seul cet homme-là «riunendo in sua mano la maggior somma delle forze, le dirige ad un segno, governa tutti gli avvenimenti, e ne fa nascere, come è da aspettarsi, di eternamente memorabili. Tale era Carlomagno»⁶⁴.

Selon Manzoni, le succès de l'empire carolingien dépend uniquement de la «volonté» de Charlemagne qui est l'exécuteur de la providence. Une volonté «forte, [...] che nel manifestarsi annunciava una determinazione, una irremovibilità, una profondità di pensiero e una passione tale, che le altre s'accorgevano di non avere altrettanto da opporre»⁶⁵. Il s'agit là du fer de lance de la critique romantique et du cœur de sa conception de l'individualisme, alors que l'accent posé sur l'inéluçabilité du droit divin rappelle les thèses philocatholiques de la *Théorie du pouvoir* (1796) de Louis Ambroise de Bonald. Manzoni n'hésite pas à effleurer le mythe hégélien du héros titanésque, qui par son génie outrepassa les «nations» les plus diverses en devenant leur guide indiscutable :

Sotto un tal uomo, l'esercito franco non aveva da pensare ad altro che ad eseguire degli ordini. [...] I Longobardi, retti da Carlo, non si sarebbero divisi in partiti; [...] e se i Franchi avessero avuto un re non dotato della incontrastabile superiorità morale di Carlo, ciò che era in essi impeto d'obbedienza, sarebbe divenuto facilmente risoluta opposizione.⁶⁶

63. *Ibid.*, p. 250.

64. *Ibid.*, p. 251-252.

65. *Ibid.*, p. 251.

66. *Ibid.*, p. 252-253.

Voilà un mythe dont l'histoire allait démontrer le caractère périlleux et dévastateur. Ce qui intéresse avant tout Manzoni c'est l'extension de son objet d'étude d'une question de pertinence historique à une vision plus générale de l'humanité. Dans cette vision générale de l'humanité, la succession des événements trouve, en dépit de son caractère inexplicable, sa pleine justification dans les certitudes de la foi.

Chi scrive dichiara adunque – affirme fermement Manzoni dans le livre cinq de son *Discorso* – che il giudizio, che dalla attenta considerazione dei fatti si è formato nella sua mente su gli ultimi dibattimenti fra i Longobardi e i papi, è decisamente favorevole a questi ultimi; e ch'egli intende di portare le ragioni di questo giudizio, di provare che la giustizia (non l'assoluta giustizia, che non si cerca nelle cose umane), era dalla parte di Adriano, il torto dalla parte di Desiderio.⁶⁷

L'*epos* barbare se donne, aux yeux de Manzoni, sous les formes d'une théâtralité tragique, en antithèse avec l'indolence du sens commun. Il s'efforcera de conférer à cette théâtralité une poétique moderne⁶⁸ avec l'*Adelchi*. En pleine crise du théâtre, alors que même *Tieste* de Foscolo semble incapable d'endosser les habits du fauteur de troubles politiques, le personnage souffrant et résigné du descendant de Rotari, conscient du fait qu'il n'accédera jamais au trône de son père Desiderio, tend, par son individualisme romantique, à s'identifier directement avec le symbole même du vaincu, victime des événements et de l'histoire.

Bien qu'à première vue le système historique manzonien semble être trop marqué par l'empreinte romantique, la polémique s'estompe alors que la bataille pour une réévaluation politique au sens large du Moyen Âge carolingien prend une tournure civique et morale particulière. Après avoir gagné la bataille contre la rhétorique et les modèles élogieux, l'historiographie romantique doit affronter le problème de la persuasion idéologique d'un public que l'on souhaite prêt à recevoir les idéaux de promotion sociale. De ce fait, le devoir pédagogique d'une culture militante qui déplore le manque de potentialité démocratique, c'est-à-dire patriotique, s'affirme dans l'opinion. La réflexion sur les tribunaux et l'administration de la justice par les dominateurs envers les peuples soumis, devient,

67. *Ibid.*, p. 235. Les remarques de Manzoni sont parfaitement compréhensibles dans le contexte culturel de ces années-là : D. Menozzi, « Tra riforma e restaurazione. Dalla crisi della società cristiana al mito della cristianità medievale (1758-1848) », *Storia d'Italia, Annali*, op. cit., t. 9, *La Chiesa e il potere politico dal Medioevo all'età contemporanea*, G. Chittolini et G. Miccoli dir., Turin, Einaudi, 1986, p. 769-806, notamment p. 793-804.

68. Voir S. Carpentari Messina, « Manzoni dramaturge et la France : le manifeste de Fauriel », *Mélanges à la mémoire de Franco Simone*, t. 3, *XIX^e et XX^e siècles*, Genève, Slatkine, 1984, p. 250-276 ; A. Battistini et E. Raimondi, art. cité, p. 203-208.

dans son intention, de rééduquer les lecteurs pour en faire des citoyens, une occasion précieuse pour vérifier comment et pourquoi les valeurs imposées par les vainqueurs peuvent s'enraciner dans les consciences et les usages de la majorité, sans pour autant céder aux tonalités oratoires grandiloquentes.

L'enquête philologique et comparatiste elle-même considère comme indispensable l'apport de l'étymon dialectal et démotique. Elle ne vise pas à produire une explication réconfortante des événements ou de leurs causes, mais plutôt une vision plus accessible des conditions conjoncturelles, en mesure de démontrer à tout le monde la dialectique de la répulsion et de l'attraction, de la violence héroïque et du *pathos* intellectuel, sur lesquels se fonde le rapport controversé entre les strates sociales et les comportements ethniques d'une communauté. Le statut de l'empire franc exhibe ainsi le mandat de pacification dont la providence historique l'a mandaté. Les pouvoirs strictement définis dans le cadre d'une structure hiérarchique représentent une garantie de certitude et d'équité face à l'autonomie multiforme des ducs lombards, susceptible de verser souvent dans l'anarchie et le désaveu réciproque. «La nazione lombarda, comme l'affirme Manzoni dans le sixième livre de son *Discorso*, se présente *divisa in duchee, e senza assoluta unità di forze e di comando.*»⁶⁹ L'autorité purement formelle de la cour de Pavie n'avait pas la force nécessaire pour anéantir ou, du moins, limiter les velléités expansionnistes des potentats locaux (auprès desquels les troupes de arhimans s'avèraient d'une importance militaire décisive). Elle était incapable de faire en sorte que les duchés vassaux se retiennent de commettre des abus, des spoliations et des mises à sac au préjudice des opprimés. «I Longobardi condotti da trenta duchi non avevano, è vero, unità di disegno e di capitano, ma unità di scopo, e di fiducia nei loro mezzi: per togliere a chi non può difendere il suo, non bisogna fra molti altro concerto, che quello di ripartire il lavoro da farsi.»⁷⁰

Ce qui, à cet égard, tient le plus à cœur au jeune Manzoni, c'est de mettre en évidence, sur la base d'une documentation, les modalités de fonctionnement des institutions lorsqu'elles existent et sont en vigueur, et de les considérer tout spécialement comme les lieux de l'exercice du pouvoir au profit de la protection des faibles. La connivence entre la jurisprudence romaine et le droit coutumier salique doit être perçu, d'après Manzoni, dans un cadre symbolique historiquement défini, dans lequel la mythologie élémentaire des armes cède progressivement le pas à la rationalité des lois. Il s'agit, bien entendu, d'un symbolisme lié à la dimension chevaleresque

69. A. Manzoni, *Discorso*, *op. cit.*, p. 248.

70. *Ibid.*, p. 249.

de l'épopée dont les expressions stéréotypées servent à apaiser les masses des sujets et, en même temps, à renforcer le charisme personnel du prince. Ce qui fait du jeune Manzoni un historien compétent, c'est sa capacité à lire à travers les institutions un programme politique étroitement lié à une condition «barbarica», positivement entendue comme une manifestation de l'énergie féroce et de la vitalité dionysiaque. Après avoir longuement médité sur le mythe de la nation, le Manzoni médiéviste se garde bien d'exprimer son approbation du modèle germanique de collectivité se reconnaissant dans la figure du héros inimitable, exécuteur tout puissant d'un *bellum* esthétisant. Cependant, dans un contexte patriotique, l'idéalisme hégélien commence à dévoiler aux yeux de Manzoni des implications qui dépassent le magistère philosophique et penchent dangereusement vers l'autarcie. À l'inverse, l'enquête historique étayée par les recherches austères de la philologie lui semble constituer l'*experimentum* le plus adéquat pour révéler les vertus du chercheur qui puise dans le passé quantité de ressources susceptibles d'être mises à la disposition du lettré. À l'instar des pères qui œuvrent au sein de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, selon un processus empiriquement inductif qui remonte progressivement des documents d'archives vers la critique sociale, Manzoni interroge le message politique amer élaboré par les envahisseurs germaniques en se réservant, selon l'analyse postérieure de Giosué Carducci, le droit d'en prélever l'élément populaire indigène pour en nourrir son roman.

Qui plus est, le roman, lui aussi, a un coût en termes de recherches préliminaires. Et, si les romantiques représentent l'aliénation du présent à travers le regain des techniques expressives de l'époque féodale, le disciple de Fauriel et de Thierry jette son dévolu sur la dimension brute de la *lex* imposée par les vainqueurs aux vaincus, militairement dominés mais non point anéantis culturellement. Afin que la littérature perdure dans le temps en continuant à promulguer ses finalités éducatives, il convient de la ramener à l'histoire d'un siècle afin d'invoquer non seulement la grandeur discutable du passé mais d'en tirer en outre le témoignage vraisemblable d'une civilisation. Une conscience plus avertie du relativisme historique à une époque qui prétend être l'époque du progrès scientifique induit à repenser les poétiques romantiques. Dans cette perspective, la réflexion de Manzoni se dessine dans le cadre des relations entre l'intellectuel singulier et les siècles d'une littérature parvenue à sa perfection même et dont les classifications «anciennes» des genres en guise d'entités stylistiques n'ont cependant plus lieu d'être. Produit de la modernité, son roman peut faire abstraction des théorisations d'Aristote et d'Horace, car il place sa confiance dans l'enthousiasme individuel du génie auquel reviennent (et à lui seul) la sensibilité et l'érudition qui sont des prérogatives perçues le cas échéant avec satisfaction par l'inventeur qui voit sa discipline évoluer

sous la pression des instances de la liberté. Dans *Fermo e Lucia*, le grand inventaire typologique néoclassique tombe en désuétude au bénéfice du souci d'originalité. Sur le plan historiographique cependant, le relais est pris par un prompt rappel aux vérités extérieures à la littérature, plurielles et complémentaires de la pratique documentaire vigoureuse menée dans une étroite coopération de la recherche et de l'intuition. Mais le choix du roman ne se comprendrait pas sans l'expérience préliminaire et nécessaire du *Discorso sur alcuni punti della storia longobardica*, qui, à maints égards, représente l'antécédent et l'«*antifavola*» du roman. Si, en outre, on laisse de côté les scrupules excessifs à l'égard de Muratori et de Giannone, c'est là une condition pour que le message de Manzoni ne soit ni convenu ni évident et pour qu'il soit étayé par une enquête savante sur les sources et sur leur degré de fiabilité, afin de déceler les normes et les conventions des comportements sociaux qu'il convient d'interpréter à la lumière du réformisme des Lumières plutôt qu'à l'aide des théories de Herder.

Traduit de l'italien par Pérette-Cécile Buffaria